
RÉUNION PUBLIQUE

06 Février 2024

ROUBAIX – Rue de l’Avenir

1- CONTEXTE

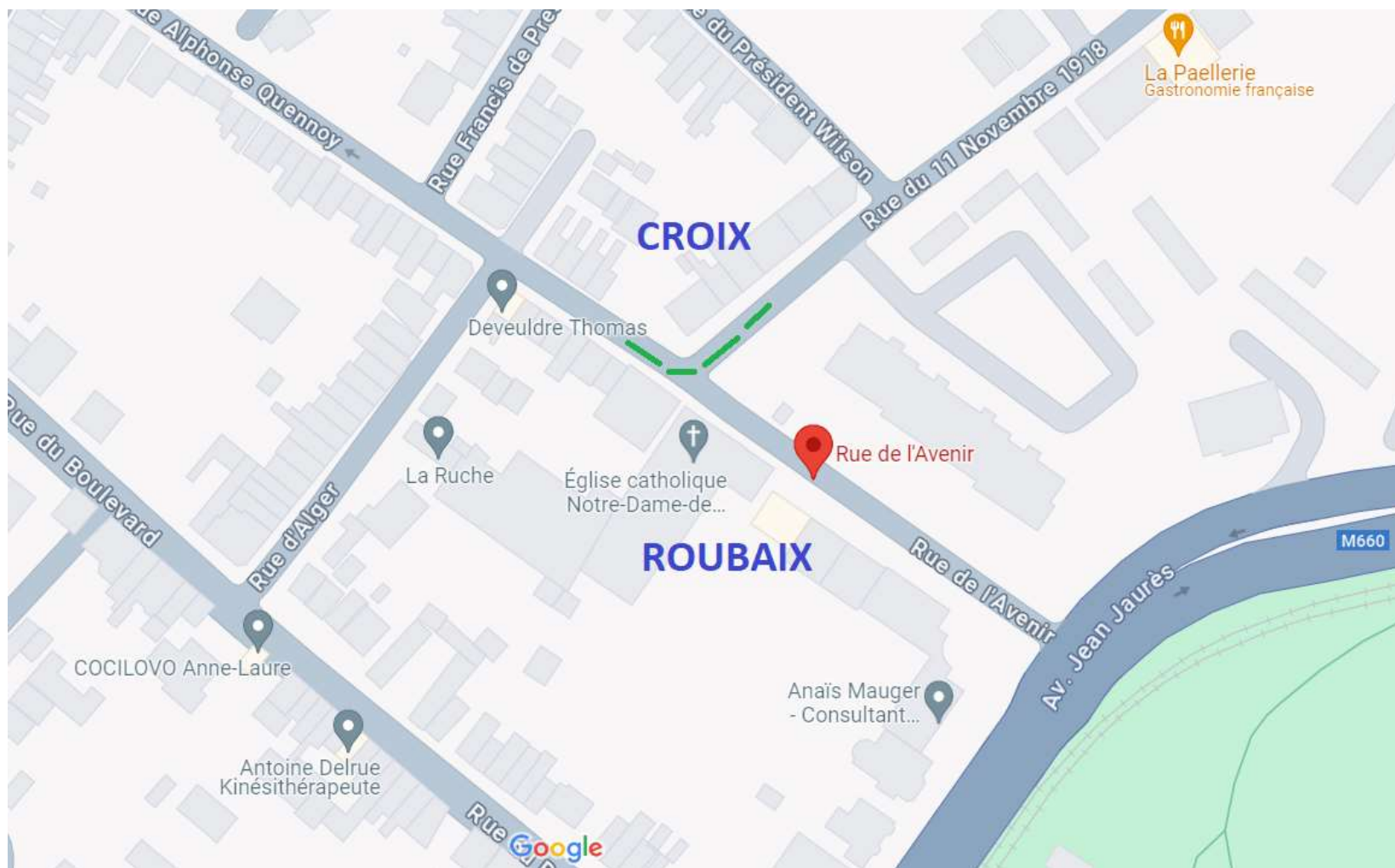
- La ville de ROUBAIX a sollicité la MEL pour la reprise de la rue de l'Avenir, au vu de son état de vétusté avancé .
- Cette opération a été validée par le Vice Président et inscrite au Plan Pluriannuel d'Investissement 2021-2026 .

Constat :

Les principales problématiques attachées à cette voie se déclinent de la manière suivante :

- Vétusté avancée de la couche de roulement
- Sécurité
- Aménagement cyclable
- Stationnement
- Végétalisation

2 - État des lieux



3 - État des lieux



3 - État des lieux



3 - État des lieux



3 - État des lieux

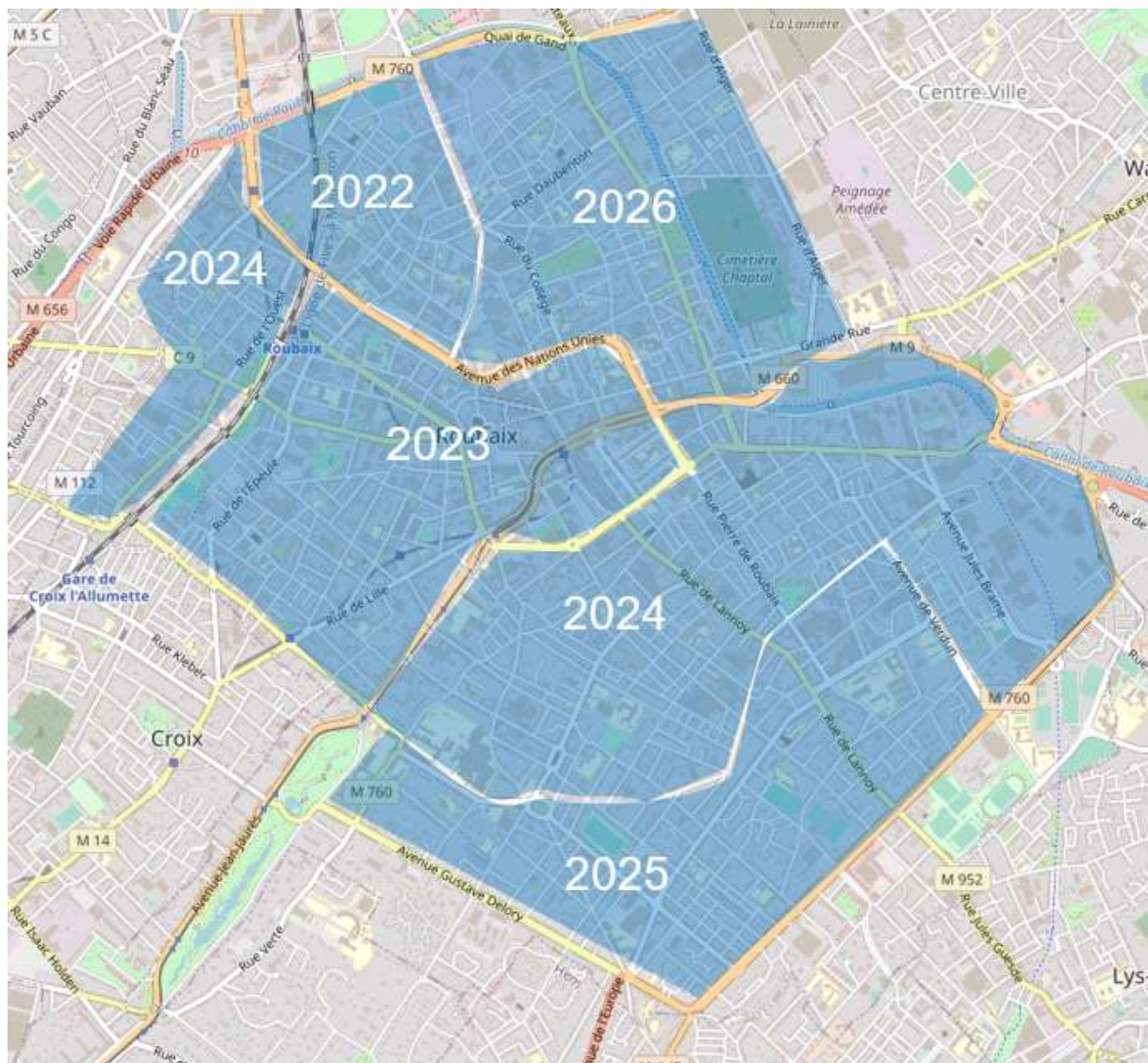


3 - État des lieux



2 - État des lieux

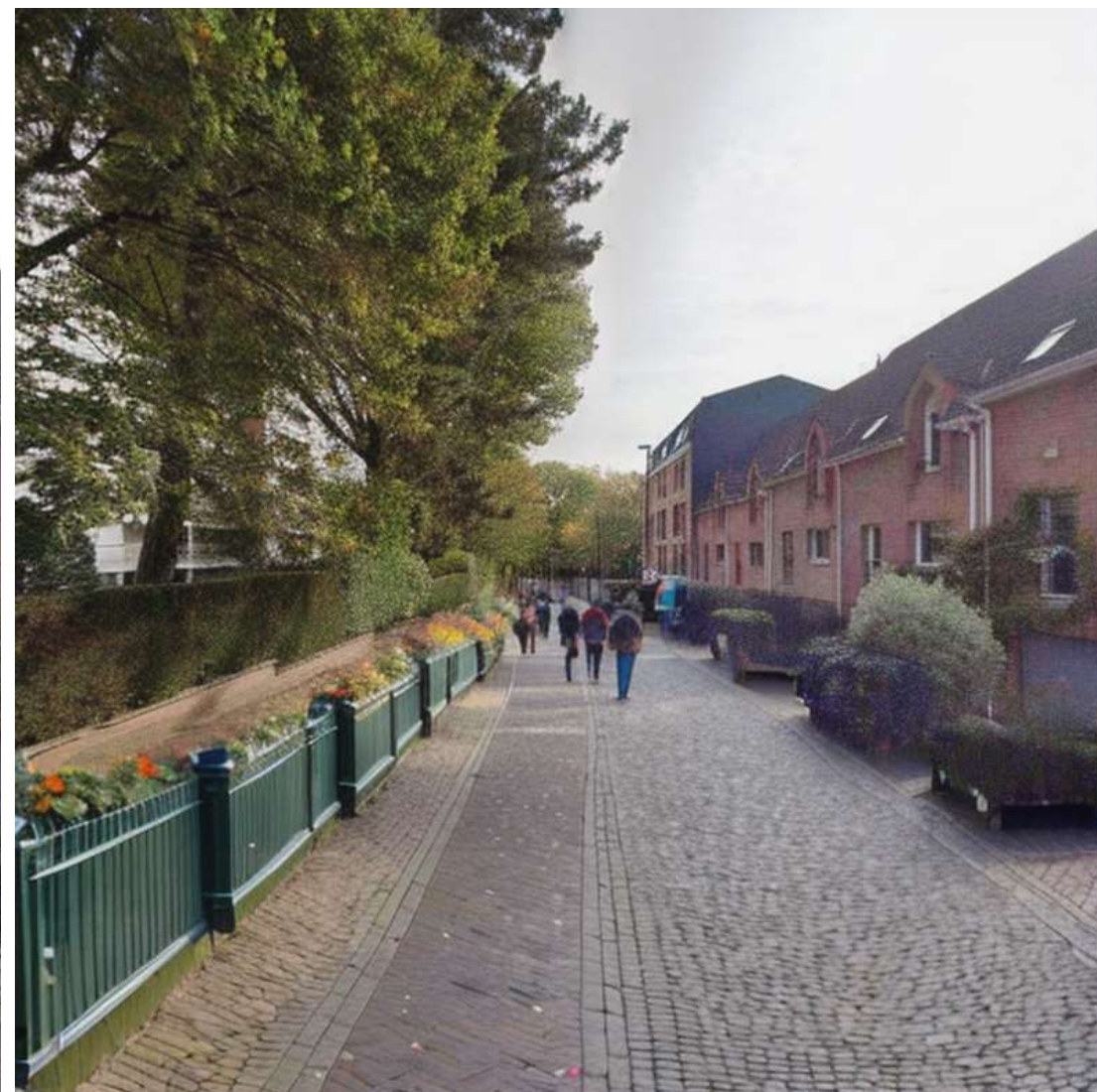
**UN DEPLOIEMENT
PROGRESSIF DES
ZONE 30**



3 - État des lieux



4 – Le projet – Que dit l'IA Dutch cycling lifestyle



4 – Le projet – Que dit l'IA Dutch cycling lifestyle



4 – Le projet – Que dit l'IA Dutch cycling lifestyle



4 – Le projet – Que dit l'IA Dutch cycling lifestyle



4 - Le projet - Exemple



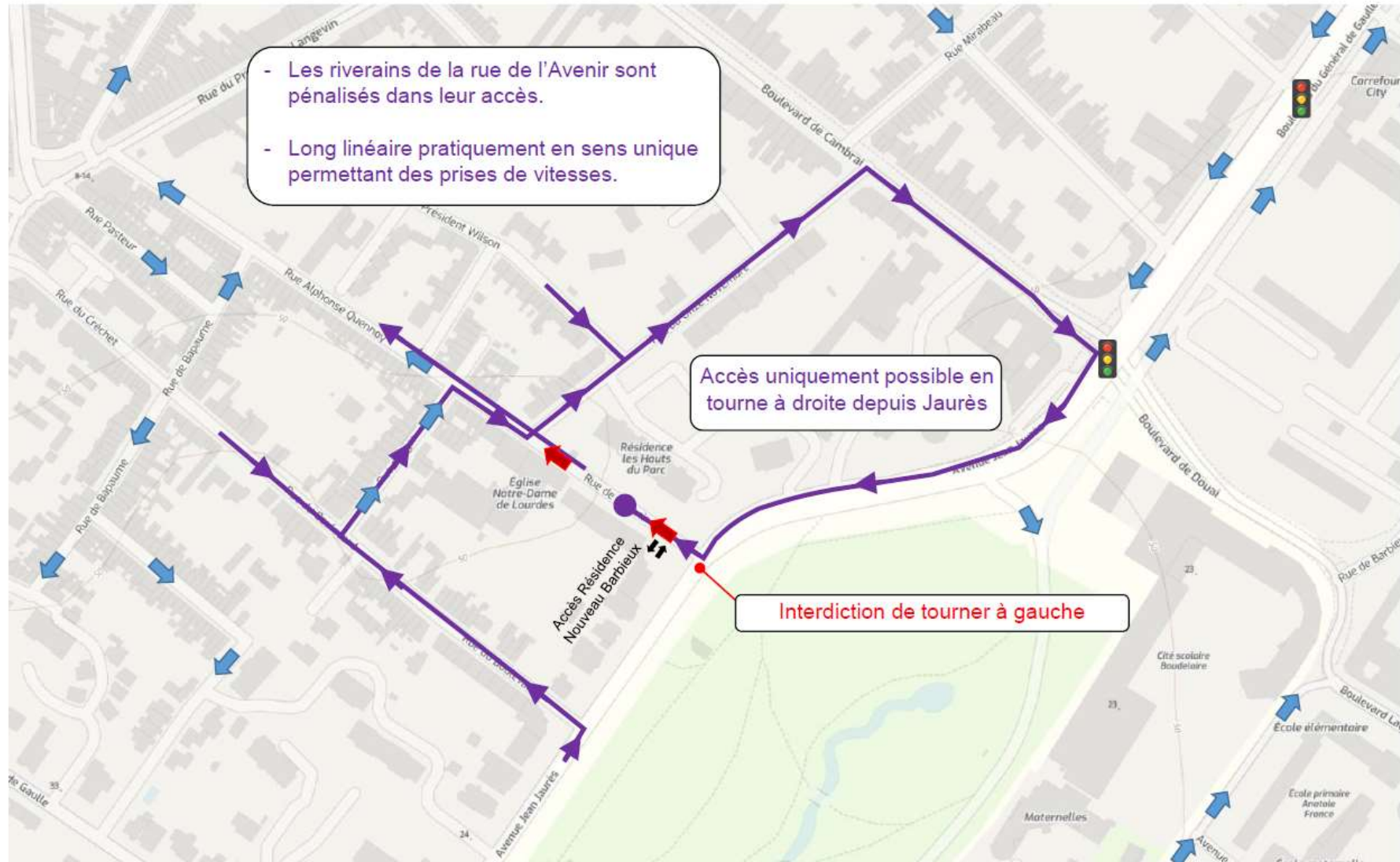
4 – Le projet - Exemple

Roubaix / Rue de l'Avenir – Plan de circulation - Situation projetée en sens unique – Scénario préférentiel :



4 – Le projet - Exemple

Roubaix / Rue de l'Avenir – Plan de circulation - Situation projetée en sens unique – Scénario à proscrire :



4 - Le projet - L'opportunité d'un parvis devant l'église?





1, rue du Ballon
CS 50749 59034 LILLE CEDEX
Tél : +33 (0)3 20 21 22 23
Fax : +33 (0)3 20 21 22 99

www.lillemetropole.fr